

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01146
Numéro SIREN : 340 560 846
Nom ou dénomination : 2 I - INTER INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2019 sous le numéro de dépôt 4014

Greffe du tribunal de commerce d'Evry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/04/2019

Numéro de dépôt : 2019/4014

Déposant :

Nom/dénomination : 2 I - INTER INVESTISSEMENTS

Forme juridique :

N° SIREN : 340 560 846

N° gestion : 2001 B 01146



ZI INTER INVESTISSEMENTS

Société anonyme

Au capital de 40 000 euros



Le : 25 AVR. 2019

Numéro: 9014

Siège social : 46, rue de Verdun 91310 LONGPONT SUR ORGE

RCS Evry : B 340 560 846

Pour copie certifiée
L. Bouniol
[Signature]

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 FEVRIER 2019**

L'an Deux Mille Dix Neuf, le 15 février
à 16 heures,

Les actionnaires de la société "ZI INTER INVESTISSEMENTS", société anonyme au capital de 40 000 euros divisé en 2 500 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 46, rue de Verdun 91310 LONGPONT SUR ORGE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à son siège, sur convocation du Conseil d'Administration selon lettre recommandée adressée le 28 janvier 2019 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François BOUNIOL, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Anaïs BOUNIOL et Monsieur David BOUNIOL, les 2 actionnaires acceptant cette fonction, sont appelées comme scrutateurs.

Madame Isilda LAGES est désignée comme secrétaire.

La Société Lionel GUIBERT et la SARL ATRIOM, Commissaires aux Comptes titulaires, régulièrement convoqués par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 28 janvier 2019, est présente en la personne de Monsieur FORTLACROIX pour la société Lionel GUIBERT et absente, pour la SARL ATRIOM.

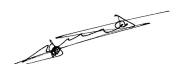
La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 499 actions sur les 2 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

-1-

AG 2019 - ZI INTER INVESTISSEMENTS



- les copies de l'avis de réception de la lettre de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **30 septembre 2018**,
- le rapport de gestion, le rapport de gestion du groupe établis par le Conseil d'Administration,
- les rapports des Commissaires aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et aux Commissaires aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

l'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

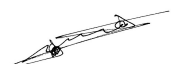
ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion du groupe établis par le Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2018** et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce et approbation desdites conventions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport de gestion du groupe établis par le Conseil d'Administration puis du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

-2-

AG 2019 – 21 INTER INVESTISSEMENTS



Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés **le 30 septembre 2018**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos **le 30 septembre 2018**, quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter **le bénéfice de 2 150 066 euros**

- **En totalité au compte « report à nouveau »** **2 150 066 euros**

Et le prélèvement sur le compte « report à nouveau » de la somme de **3 150 000 euros** et sur le compte autre « autres réserves » celle de **450 000 euros**, soit un dividende de **3 600 000 €**, soit par action un dividende de **1 440 euros** distribuable au plus tard le 15 mars 2019.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **14 879 340 euros**.

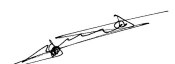
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des exercices clos le 30/09/2015, 30/09/2016 et qu'une distribution est intervenue au titre de l'exercice clos le 30/09/2017 de **4 000 000 €**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et L225-40 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune desdites conventions qui se sont conclues ou poursuivies au cours de l'exercice, et ratifie spécifiquement les conventions relevant de l'article L225-42 du Code de Commerce.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote distinct de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

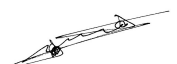
Les Scrutateurs

Le Président

Le Secrétaire

-4-

AG 2019 – 21 INTER.INVESTISSEMENTS



Pour être certifié
c'est par
↓
Pondre
A

2I INTER INVESTISSEMENTS

Société anonyme

Au capital de 40 000 euros

Siège social : 46, rue de Verdun 91310 LONGPONT SUR ORGE

RCS Evry : B 340 560 846

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 FEVRIER 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le **30 septembre 2018** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous donnerons ensuite lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice, résultats et situation financière

Durant cet exercice, notre chiffre d'affaires se maintient.

La situation financière de la société est satisfaisante.

L'endettement de la Société est essentiellement intra-groupe. Les acquisitions sont en effet financées au moyen des avances des filiales.

Ratio d'endettement

- endettement sur chiffre d'affaire	57.89%
- endettement sur capitaux propres	19.12%
- endettement net	11.37%
- coût moyen endettement	26.51%

-1-

Rapport Gestion 2019 – 2I INTER INVESTISSEMENTS



Les établissements de Santé à l'enseigne CLINALLIANCE ont tous signé avec l'ARS un avenant ayant pour objet les annexes stratégiques au CPOM originaire.

L'ensemble des établissements du secteur médico social sous l'enseigne REPOTEL a vu ses autorisations renouvelées à effet du 3 janvier 2017 pour une période de 15 ans.

L'établissement de GAMBETTA a signé en janvier 2018 à effet du 1^{er} février 2018 un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour une durée de 5 ans, ledit CPOM étant destiné à remplacer l'ancienne convention tripartite.

Nous sommes en cours de négociation pour la conclusion d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les établissements situés dans le 91 (Essonne), soit MARCOUSSIS et BRUNOY et dans le 92 (Hauts de Seine), soit GENNEVILLIERS et ISSY.

Toutes les EHPAD ont fait l'objet d'une évaluation interne en décembre 2018.

Les Cliniques BUTTES CHAUMONT et PIERREFITTE ont fait l'objet d'une visite de certification respectivement en octobre et décembre 2018 qui se sont déroulées dans des conditions satisfaisantes. Nous attendons le rapport définitif que doit nous adresser la Haute Autorité de Santé

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2018 sont les suivants :

Nous allons poursuivre nos efforts afin de poursuivre et accroître le développement de notre groupe tout en surveillant la progression de nos frais d'exploitation.

- Evénements importants depuis la clôture de l'exercice

Par avenant en date du 2 février 2018, le loyer annuel de sous-location de bureaux situés au 3^{ème} étage de la Clinique de VILLIERS a été porté de 65 000 euros H.T à 75 000 euros H.T à compter du 1^{er} octobre 2017.

De même par avant de même date, le loyer annuel portant sur les locaux loués à la société DANA a été porté à compter du 1^{er} octobre 2017 de 44 540 euros H.T à 45 717,14 euros H.T.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activités des filiales, et participation

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de notre société et des sociétés qu'elle contrôle.

-2-

Rapport Gestion 2019 – 21 INTER INVESTISSEMENTS



- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous rappelons les prises de participation de notre société.

REPOTEL (20,29%), REPOTEL BRUNOY (97,31%), SCI REPOTEL LES CHARTIERES (99,5%), CLINIQUE MEDICALE DE VILLIERS SUR ORGE (77.65%), SCI REPOTEL SAVIGNY LE TEMPLE (80 %), SCI REPOTEL FINETSO (98 %), REPOTEL MAUREPAS (2,4%), SCI REPOTEL ANADAV GAMBETTA (99 %), SCI DANASO (99 % des parts en usufruit), SCI ESSONNE CELESTINS (99,99%), SCI FONTENAY (90%), SARL CLINALLIANCE FONTENAY (99%), SARL REPOTEL GAMBETTA (99,8 %), SCI CLAVEL FESSART (99,9%), SARL REPOTEL ISSY (99%), SCI ISSY (90%), SARL CLINALLIANCE PARIS BUTTES CHAUMONT (95%), SARL CLINIQUE DE READAPTATION DE PIERREFITTE (70%), SCI PIERREFITTE (90%), SAS REPOTEL VOISINS LE BRETONNEUX (50%), SAS SOCIETE NOUVELLE REPOTEL GENNEVILLIERS (50%), SCI BOUVILLE (99%), SCI SAINT CLOUD (90%), SASU LES JARDINS DE SAINT CLOUD (100%), TREASURE TENDENDY (100%), ELEGANT MYSTERY (100%), DANTUGALUM (100%).

RESULTATS-AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le **30 septembre 2018**, le chiffre d'affaires s'est élevé à **6 103 698 euros** contre à **5 887 984 euros** pour l'exercice précédent soit une variation de **3.66%**.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **2 522 882 euros** contre **2 411 610 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **4.61%**.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à **1 111 835 euros** contre **1 054 582 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **5.43 %**.

L'effectif salarié moyen s'élève à **45** contre **45** pour l'exercice précédent, soit une variation de **0%**.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de **5 881 040 euros** contre **5 660 898 euros** l'exercice précédent, soit une variation de **3.89%**.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **234 131 euros** contre **305 661 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **-23.40%**.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de **2 908 306 euros** des produits et frais financiers, il s'établit à **3 142 437 euros** contre **3 366 186 euros** l'exercice précédent.

Après prise en compte,

- du résultat exceptionnel de **16 028 euros** contre **5 758 euros** l'exercice précédent,

-3-

Rapport Gestion 2019 – 21 INTER INVESTISSEMENTS



- de l'impôt sur les sociétés de **1 008 399 euros** contre **1 064 827 euros** pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le **30 septembre 2018** se traduit par un bénéfice de **2 150 066 euros** contre un bénéfice de **2 307 117 euros**, l'exercice précédent, soit une variation de **-6.81%**.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un **bénéfice de 2 150 066 euros**.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- Bénéfice de l'exercice	2 150 066 euros
● En totalité au compte « report à nouveau »	2 150 066 euros

Et le prélèvement sur le compte « report à nouveau » de la somme de **3 150 000 euros** et sur le compte autre « autres réserves » celle de **450 000 euros**, soit un dividende de **3 600 000 €**, soit par action un dividende de **1 440 euros** distribuable au plus tard le 15 mars 2019.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **14 879 340 euros**.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis modifié du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices :

- Exercice clos le 30 septembre 2015 : NEANT
- Exercice clos le 30 septembre 2016 : NEANT
- Exercice clos le 30 septembre 2017 : 4 000 000 euros soit pas action 1 600 euros .

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts ; nous vous indiquons qu'il n'y a pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Conventions Anciennes

- Convention d'animation et d'assistance du 01/10/2016
- Convention de prestations de services 10/10/88

-4-

Rapport Gestion 2019 – 21 INTER INVESTISSEMENTS



- Mandat de gestion de trésorerie 9/04/96
- Nantissement du fonds de commerce et des actions de la Clinique au profit de la SA 2I
- Caution de la 2I au profit de Natexis Bail et BICS (Clavel Fessart)
- Caution de la 2I au profit de la SCI REPOTEL LES CHARTIERES à hauteur de 15,5 M
- Bail commercial avec la Clinique (bureaux 43 rue de Verdun - Villiers)
- Bail commercial avec la SCI DANA (bureaux 46 rue de Verdun – Longpont)
- Avenant au bail commercial avec la Clinique
- Mandat de gestion de trésorerie avec la SCI SAINT CLOUD
- Garantie bancaire financement SCI SAINT CLOUD
- Mandat de gestion de trésorerie du 1^{er} avril 2016 avec TREASURE TENDENCY et ELEGANT MYSTERY
- convention de trésorerie avec la filiale LES JARDINS DE SAINT CLOUD

Conventions Nouvelles

- Révision bail commercial avec la clinique de villiers (bureaux) à effet du 01/10/2017.
- révision bail commercial avec DANA à effet du 1^{er} Octobre 2017

Nous vous demandons conformément à l'article L.225-40 du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L225-38 du même Code qui se sont poursuivies et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par notre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code du commerce, les informations sur les délais de paiements des fournisseurs figurent ci après :

Solde au 30 septembre 2017	261 265
Echus	1 846
Non échus 0 à 30 jours	124 652
Non échus 31 à 60 jours	109 999
Non échus + 61 jours	24 768

Solde au 30 septembre 2018	438 903
Echus	3 701
Non échus 0 à 30 jours	187 614
Non échus 31 à 60 jours	16 488
Non échus + 61 jours	231 100



Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, les informations sur les délais de paiements des clients figurent ci après :

Solde au 30 septembre 2018	18 323
Echus	
Non échus 0 à 30 jours	18 323
Non échus 31 à 60 jours	
Non échus + 61 jours	

LISTE DES MANDATS ET FONCTION DES ADMINISTRATEURS

François BOUNIOL est :

Administrateur des sociétés suivantes :

- SA 2I INTER INVESTISSEMENTS

Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :

- SA 2I INTER INVESTISSEMENTS

Président des Sociétés suivantes :

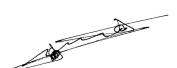
- SAS CLINIQUE MEDICALE DE VILLIERS SUR ORGE
- SAS REPOTEL
- SAS REPOTEL BRUNOY
- SAS REPOTEL MAUREPAS
- SAS Société Nouvelle REPOTEL GENNEVILLIERS
- SAS REPOTEL VOISINS LE BRETONNEUX
-

Gérant des sociétés suivantes :

- SARL REPOTEL GAMBETTA
- SARL CLINALLIANCE FONTENAY
- SARL REPOTEL ISSY
- SARL CLINALLIANCE PARIS BUTTES CHAUMONT
- SARL CLINALLIANCE PIERREFITTE

Votre Conseil, vous invite, après lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration



*Ben Graciff
Cofon & P...
Art*

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2018 ,12			Exercice N-1 30/09/2017 ,12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	97 715.45	92 506.88	5 208.57	1 784.02	3 424.55	191.96
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	4 381 430.88		4 381 430.88	4 381 430.88		
Constructions	9 875 423.25	254 003.15	9 621 420.10	9 723 386.48	101 966.38	1.05
Installations techniques, matériel et outillage	354 775.19	325 328.29	29 446.90	36 131.02	6 684.12	18.50
Autres immobilisations corporelles	1 360 491.15	922 097.46	438 393.69	509 599.47	71 205.78	13.97
Immobilisations en cours	4 496 955.47		4 496 955.47	3 868 058.22	628 897.25	16.26
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations	12 983 227.40	5 000.00	12 978 227.40	12 978 227.40		
Autres titres immobilisés	49 911.00		49 911.00	49 911.00		
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 575.00		1 575.00	1 575.00		
Total II	33 601 504.79	1 598 935.78	32 002 569.01	31 550 103.49	452 465.52	1.43
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	45 861.26		45 861.26	38 910.50	6 950.76	17.86
Avances et acomptes versés sur commandes	98 218.93		98 218.93	35 363.98	62 854.95	177.74
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	716 095.66		716 095.66	407 405.58	308 690.08	75.77
Autres créances	57 390 855.38	1 696 931.00	55 693 924.38	50 908 377.97	4 785 546.41	9.40
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	191.50		191.50	25.78	165.72	642.82
Disponibilités	1 430 992.45		1 430 992.45	795 424.49	635 567.96	79.90
Charges constatées d'avance (3)	79 144.35		79 144.35	76 104.58	3 039.77	3.99
Total III	59 761 359.53	1 696 931.00	58 064 428.53	52 261 612.88	5 802 815.65	11.10
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	93 362 864.32	3 295 866.78	90 066 997.54	83 811 716.37	6 255 281.17	7.46

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 575.00

Dossier N° 1H2I en Euros.

SIBIRIL JEAN FRANCOIS

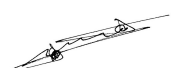


BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000.00	40 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000.00	4 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	15 276 485.95	15 276 485.95		
	Report à nouveau	1 008 788.83	5 201 671.38	4 192 882.55	80.61
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 150 066.06	2 307 117.45	157 051.39	6.81
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	18 479 340.84	22 829 274.78	4 349 933.94	19.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	521 120.00	521 120.00		
	Total III	521 120.00	521 120.00		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 533 479.87	4 239 757.41	706 277.54	16.66
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	63 423 638.72	54 962 891.62	8 460 747.10	15.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 903.15	261 265.40	177 637.75	67.99	
Dettes fiscales et sociales	3 502 495.96	678 696.65	2 823 799.31	416.06	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	168 019.00	318 710.51	150 691.51	47.28	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	71 066 536.70	60 461 321.59	10 605 215.11	17.54
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		90 066 997.54	83 811 716.37	6 255 281.17	7.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

68 244 382.70 56 928 841.59



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	129 254.51		129 254.51	306 493.52	177 239.01	57.83
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 974 443.40		5 974 443.40	5 581 490.42	392 952.98	7.04
Chiffre d'affaires NET	6 103 697.91		6 103 697.91	5 887 983.94	215 713.97	3.66
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 472.71	78 574.15	67 101.44	85.40
Autres produits			0.51	1.04	0.53	50.96
Total des Produits d'exploitation (I)			6 115 171.13	5 966 559.13	148 612.00	2.49
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			136 205.27	296 972.35	160 767.08	54.14
Variation de stock (marchandises)			6 950.76	9 578.70	16 529.46	172.56
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *						
Impôts, taxes et versements assimilés			1 672 843.16	1 487 988.46	184 854.70	12.42
Salaires et traitements			199 252.91	157 309.73	41 943.18	26.66
Charges sociales			2 522 881.81	2 411 609.58	111 272.23	4.61
			1 111 835.10	1 054 582.18	57 252.92	5.43
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			244 862.74	242 742.95	2 119.79	0.87
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			110.24	113.87	3.63	3.19
Total des Charges d'exploitation (II)			5 881 040.47	5 660 897.82	220 142.65	3.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			234 130.66	305 661.31	71 530.65	23.40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dossier N° IH2I en Euros.

SIBIRIL JEAN FRANCOIS



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	4 823 311.13	4 697 853.20	125 457.93	2.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 439.16	25.61	4 413.55	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 827 750.29	4 697 878.81	129 871.48	2.76
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	982 646.00	719 285.00	263 361.00	36.61
Intérêts et charges assimilées (4)	936 798.03	918 069.00	18 729.03	2.04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 919 444.03	1 637 354.00	282 090.03	17.23
2. Résultat financier (V-VI)	2 908 306.26	3 060 524.81	152 218.55	4.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 142 436.92	3 366 186.12	223 749.20	6.65
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 660.18		17 660.18	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500.00	6 683.33	5 183.33	77.56
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	19 160.18	6 683.33	12 476.85	186.69
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 132.04	925.00	2 207.04	238.60
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 132.04	925.00	2 207.04	238.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 028.14	5 758.33	10 269.81	178.35
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 008 399.00	1 064 827.00	56 428.00	5.30
Total des produits (I+III+V+VII)	10 962 081.60	10 671 121.27	290 960.33	2.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 812 015.54	8 364 003.82	448 011.72	5.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 150 066.06	2 307 117.45	157 051.39	6.81

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

4 823 311.00 4 697 853.00
913 400.00 890 428.00
SIBIRIL JEAN FRANCOIS

Dossier N° IH2I en Euros.



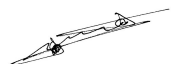
46 RUE DE VERDUN

91310 LONGPONT SUR ORGE

ANNEXE DU 01/10/2017 AU 30/09/2018

SIBIRIL JEAN FRANCOIS
64 Boulevard de REUILLY

75012 PARIS
01 43 47 20 00



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art. 831-1'1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

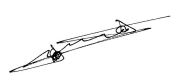
Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Contructions 20 et 40 ans
- Agencements et aménagements divers 5 et 10 ans
- Matériel et outillage 4, 5, 6 et 10 ans
- Matériel de transport 1 et 4 ans
- Matériel de bureau 4 et 10 ans
- Mobilier 5 et 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation. Il s'agit notamment des constructions.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques

La provision pour risques de 521 120 € correspond à l'évaluation des risques prud'homaux au 30 septembre 2018.

Les autres provisions pour dépréciation des créances correspondent à la situation nette négative d'une filiale pour 1 696 931 €.

Indemnités de fin de carrière

A leur départ à la retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.

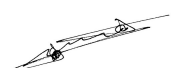
La société n'ayant pas opté pour la méthode préférentielle qui consiste à provisionner les indemnités de fin de carrière, ces dernières sont indiquées en engagement hors bilan.

L'engagement hors bilan a été calculé selon la méthode rétrospective prorata temporis avec un taux d'actualisation de 2% et un taux d'augmentation des salaires de 2%. Il s'élève à 104 209 €.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

SIBIRIL JEAN FRANCOIS



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 41 989 €.

Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 62 843 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	62 843

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

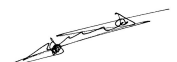
ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains	93 343		4 373
Constructions sur sol propre	4 381 431		
Constructions sur sol d'autrui	9 823 596		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 828		
Installations générales agencements aménagements divers	356 286		2 244
Matériel de transport	40 701		8 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	204 235		35 100
Immobilisations corporelles en cours	1 304 355		18 615
	3 868 058		628 897
TOTAL	20 030 489		692 956
Autres participations	12 983 227		
Autres titres immobilisés	49 911		
Prêts, autres immobilisations financières	1 575		
TOTAL	13 034 713		
TOTAL GENERAL	33 158 546		697 328

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			97 715	97 715
Terrains				
Constructions sur sol propre			4 381 431	4 381 431
Constructions sur sol d'autrui			9 823 596	9 823 596
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			51 828	51 828
Installations générales agencements aménagements divers		3 754	354 775	354 775
Matériel de transport			48 801	48 801
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		28 000	211 335	211 335
Immobilisations corporelles en cours		222 615	1 100 355	1 100 355
TOTAL		254 369	4 496 955	4 496 955
Autres participations			20 469 076	20 469 076
Autres titres immobilisés			12 983 227	12 983 227
Prêts, autres immobilisations financières			49 911	49 911
TOTAL			1 575	1 575
TOTAL GENERAL		254 369	13 034 713	13 034 713
			33 601 505	33 601 505



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des amortissements

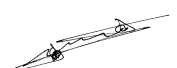
Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL	91 559	948		92 507
Constructions sur sol propre		108 360	99 375		207 735
Constructions sur sol d'autrui		43 677	2 591		46 269
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		320 154	8 928	3 754	325 328
Installations générales agencements aménagements divers		33 453	4 120		37 573
Matériel de transport		189 529	7 254	28 000	168 783
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		816 710	121 647	222 615	715 741
TOTAL		1 511 883	243 915	254 369	1 501 429
TOTAL GENERAL		1 603 442	244 863	254 369	1 593 936

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles		948				
TOTAL		948				
Constructions sur sol propre		99 375				
Constructions sur sol d'autrui		2 591				
Instal.techniques matériel outillage indus.		8 928				
Instal.générales agenc.aménag.divers		4 120				
Matériel de transport		7 254				
Matériel de bureau informatique mobilier		121 647				
TOTAL		243 915				
TOTAL GENERAL		244 863				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges		Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		521 120				521 120
TOTAL		521 120				521 120

Provisions pour dépréciation		Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		5 000				5 000
Autres provisions pour dépréciation		714 285	982 646			1 696 931
TOTAL		719 285	982 646			1 701 931
TOTAL GENERAL		1 240 405	982 646			2 223 051
Dont dotations et reprises financières			982 646			



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 575	1 575	
Autres créances clients	716 096	716 096	
Personnel et comptes rattachés	68	68	
Impôts sur les bénéfices	66 324	66 324	
Taxe sur la valeur ajoutée	37 499	37 499	
Divers état et autres collectivités publiques	41 989	41 989	
Groupe et associés	56 888 173	56 888 173	
Débiteurs divers	356 803	356 803	
Charges constatées d'avance	79 144	79 144	
TOTAL	58 187 670	58 187 670	

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 533 480	711 326	2 822 154	
Fournisseurs et comptes rattachés	438 903	438 903		
Personnel et comptes rattachés	490 422	490 422		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328 376	328 376		
Taxe sur la valeur ajoutée	174 309	174 309		
Autres impôts taxes et assimilés	9 389	9 389		
Groupe et associés	65 923 639	65 923 639		
Autres dettes	168 019	168 019		
TOTAL	71 066 537	68 244 383	2 822 154	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	706 277			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 571 430			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
ACTIONS	16.0000	2 500		2 500



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	45 861	38 911	6 951	
Approvisionnements				
Total I	45 861	38 911	6 951	
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

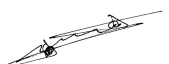
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		Montant
Créances clients et comptes rattachés		697 772
Autres créances		46 129
Total		743 901

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 000
Emprunts et dettes financières diverses		244 854
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		104 747
Dettes fiscales et sociales		509 057
Autres dettes		149 281
Total		1 008 939

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		79 144
Total		79 144



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité		Montant
Ventes de marchandises		129 254
Produits des activités annexes		5 974 443
Total		6 103 697

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	
Employés	16
Total	30
	46

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant		
Résultat exceptionnel (hors participation)	3 142 437	1 002 012
Résultat comptable (hors participation)	16 028	6 387
	3 158 465	1 008 399

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	2 150 066
Impôt sur les bénéfices	1 008 399
Résultat avant impôt	3 158 465
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	3 158 465



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

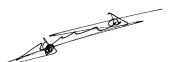
Engagements en matière de pensions	
Total (1)	104 209
	104 209

Engagements reçus

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires		Montant
Allègements		
Autres :		
- Investissement construction		
Total des allègements		8 357
		8 357



Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SCI ESSONNE CELESTINS	1 074 765		99,99	960 429	960 429			204 108	76 815	
- SCI CLAVEL FESSART	150		99,90	1 699 304	1 699 304			2 046 091	1 465 405	
- SARL REPOTEL GAMBETTA	8 000	6 137 499	99,80	7 607	7 607			3 349 472	628 511	
- SCI REPOTEL LES CHARTIERES	1 524	138 729	99,50	1 372 041	1 372 041			2 851 796	1 557 193	
- SARL CINALLIANCE FONTENAY	8 000	3 497 834	99,00	7 546	7 546			5 421 963	241 105	
- SARL REPOTEL ISSY LES MOULIN	8 000	4 153 022	99,00	7 920	7 920			3 752 847	786 886	
- SCI ANADAV GAMBETTA	1 524	2 177 608	99,00	1 509	1 509			813 351	461 370	
- SCI BOUVILLE	1 600		99,00	1 79 880	1 79 880			913 698	503 434	
- SCI DANASO	1 524		99,00	1 509	1 509			89 987	78 612	
- SCI REPOTEL FINETSO	1 524		98,00	74 700	74 700			88 459	84 394	
- SAS BRUNOY	1 107 800	14 919 346	97,31	1 286 670	1 286 670			7 572 608	1 793 711	
- SARL CINALLIANCE BUTTES CHA	8 000	8 451 839	95,00	7 600	7 600			16 193 062	1 219 107	
- SCI FONTENAY	1 524		90,00	1 372	1 372			496 331	323 572	
- SCI ISSY	1 600	972 717	90,00	1 440	1 440			524 136	328 698	
- SCI SAINT CLOUD	1 600	2 308 303	90,00	1 440	1 440			413 159	356 733	
- SCI PIERREFITTE	1 600		90,00	1 440	1 440			2 095 459	127 183	
- SCI SAVIGNY	1 524	1 217 164	80,00	1 219	1 219			495 154	299 109	
- SAS CINALLIANCE VILLIERS	40 000	16 938 239	77,65	5 581 482	5 581 482			19 665 747	1 844 105	
- SARL CINALLIANCE PIERREFITTE	118 032	1 726 303	70,00	82 624	82 624			12 109 228	194 956	
- SAS LES JARDINS DE ST CLOUD	5 000	724 284	100,00	5 000	5 000			163 348	982 646	
- SARL TREASURE TENDENCY	5 000	208 482	100,00	5 000	5 000				103 649	
- SARL ELEGANT MYSTERY	5 000	8 783	100,00	5 000	5 000				13 206	
- SAS DANTUGALUM LDA	5 000	3 164	100,00	5 000	5 000				130 131	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS REPOTEL MARCOUSSIS	93 600	7 855 815	20,29	274 408	274 408			2 940 495	780 638	
- SAS REPOTEL VOISINS	966 200	6 051 640	50,00	492 828	492 828			2 690 375	649 280	
- SAS STE NOUVELLE REPOTEL GEN	1 830 820	4 533 667	50,00	919 767	919 767			2 389 460	497 629	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

DLI

SA HOLDING 21 INTER INVESTISSEMENT
91310 LONGPONT SUR ORGE



SARL ATRIOM
14, place Gabriel Péri
75008 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT
80, rue Blanche
75009 PARIS

Pour G.P. = action
confiance
à Prud'homme

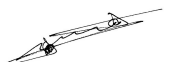


ZI INTER-INVESTISSEMENTS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE € 40 000
46, rue de Verdun - 91310 LONGPONT SUR ORGE

-:~::~:-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

-:~::~:-



SARL ATRIOM
14, place Gabriel Péri
75008 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT
80, rue Blanche
75009 PARIS

SA 2I INTER-INVESTISSEMENTS

---:---:---

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

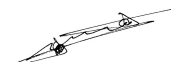
---:---:---

À l'Assemblée Générale
de la Société **2I-INTER INVESTISSEMENTS SA**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société **2I-INTER INVESTISSEMENTS SA** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.



FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des Articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous



n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'Article L. 225-37-4 du Code de commerce.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



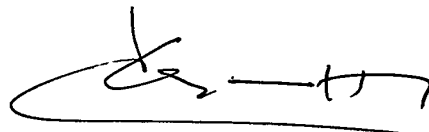
Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Une description détaillée des responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 30 janvier 2019

Les Commissaires aux Comptes

SARL ATRIOM



Représentée par Jérôme GIANNETTI

SOCIETE LIONEL GUIBERT



Représentée par Lionel GUIBERT



SA 2I INTER-INVESTISSEMENTS

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Résumé des comptes annuels)EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

-:-:-:-

Au cours de l'exercice, les capitaux propres hors subventions de votre Société ont évolué comme suit :

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent, avant affectation du résultat, s'élevaient à € 20 522 157,33

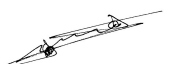
Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017, soit € 2 307 117,45, a été affecté, conformément aux décisions de votre Assemblée Générale du 30 mars 2018, au poste "report à nouveau" 2 307 117,45

Par ailleurs, les décisions prises par vos Assemblées Générales des 30 mars 2018 et 28 septembre 2018 ont entraîné les variations suivantes :

- Prélèvement sur le report à nouveau d'un dividende de (AG du 30 mars 2018)	€ 4 000 000,00	
- Prélèvement sur les réserves d'un dividende de (AG du 28 septembre 2018)	2 500 000,00	
	<hr/>	
Total	€ <u>6 500 000,00</u>	<u>(6 500 000,00)</u>

conduisant à des capitaux propres, avant résultat de l'exercice au 30 septembre 2018, de € 16 329 274,78

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de € 2 150 066,06, conduisant à des capitaux propres de € 18 479 340,84



SA 2I INTER-INVESTISSEMENTS

**ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'Article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

